

la Commission du bilinguisme et du biculturalisme, en ce qui concerne son rapport final, et de nous dire à peu près quand ce rapport sera déposé?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne puis rien ajouter à ma dernière réponse à cette question, sauf que j'ai prié la Commission de terminer son travail le plus tôt possible, tout en tenant compte de l'importance de la tâche, et de s'efforcer de produire un rapport avant la fin de l'année.

LA REVISION D'UNE DÉCISION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Alkenbrack (Prince-Edward-Lennox): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le premier ministre et le cabinet examineraient-ils à nouveau leurs décisions au sujet du bilinguisme à la suite du vote de la Fédération libérale du Québec, la fin de semaine dernière, contre le bilinguisme et en faveur de l'unilinguisme? (*Exclamations*)

Dix heures, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député se rend compte qu'une question n'est pas acceptée d'emblée pour être débattue sur la motion d'ajournement; la présidence doit examiner la question et décider si elle est réglementaire. Je doute sérieusement qu'elle le soit, car elle a, me semble-t-il, des répercussions provinciales. De toute façon, j'étudierai volontiers la question si le député donne avis de son intention de la poser lors du débat sur la motion d'ajournement.

M. Alkenbrack: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je vous ferai remarquer, en toute déférence, qu'en plus de ses répercussions provinciales, cette question a également de graves répercussions nationales.

LA NAVIGATION

LE DÉGLAÇAGE DU SAINT-LAURENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Forrestall (Halifax): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre des Transports? A ce temps-ci de l'année, peut-il assurer aux ports des Maritimes, et particulièrement à Halifax et à Saint-Jean, que son ministère n'a apporté aucun changement fondamental à sa politique de déglacage de la moitié inférieure du Saint-Laurent et, s'il y a eu des changements, pourrait-il nous les indiquer?

[M. Skoreyko.]

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je me demande si on devrait répondre à la question. Le député demande une déclaration de principe. Il y a peut-être lieu de permettre au ministre de répondre, s'il peut être bref.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir répondre brièvement. Il est très difficile de parler avec chaleur du déglacage, mais comme j'ai le cœur chaleureux, je dirai que la politique n'a pas changé.

LES FINANCES

LE RAPPORT DE LA COMMISSION CARTER—L'ANALYSE DES PROPOSITIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Colin Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je me demande si le ministre est en mesure de répondre à une question que je lui ai posée il y a quelques jours. Pourrait-il nous dire quand le rapport de la Commission Carter sur les impôts sera déposé?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je voudrais ajouter quelque chose à ma réponse de l'autre jour au député de Winnipeg-Nord-Centre. Je dois dire d'abord que je ne suis pas en mesure de donner une date précise à ce sujet.

Le 15 novembre, le député de Winnipeg-Nord-Centre posait une question au sujet du rapport de la Commission royale d'enquête sur les impôts. Il a demandé si la Commission était en train de réviser des chapitres dont des avant-projets avaient été adressés par la Commission à des fonctionnaires de mon ministère. On me dit que tous les chapitres ont été plus ou moins révisés au cours de l'année dernière. En outre, la Commission prépare actuellement certains chapitres que le ministère n'a encore jamais vus.

Je me rends compte, à la lecture de la question du député, qu'on pourrait en tirer une conclusion inopportune. Afin d'éviter tout malentendu à ce sujet, je dois dire qu'aucune des révisions n'a été demandée par les fonctionnaires de mon ministère, à qui des avant-projets ont été envoyés à titre confidentiel. Comme je le disais à la Chambre le 24 janvier dernier, et dans une réponse écrite le 9 février, la première rédaction de certains chapitres a été adressée à des fonctionnaires de